



Semaines de garde alternée ?

Par **BALDY**, le **15/10/2009** à **21:15**

Bonjour,

Je suis divorcée et en garde alternée pour mes enfants, une semaine chacun.
Or, dans le jugement de divorce, la phrase qui indique les semaines de gardes, peut être interprétée de 2 façons.

Pourriez vous me dire, svp, qu'elle semaine je dois avoir mes enfants d'après la phrase suivante :

Une semaine sur deux, le changement s'effectuant le vendredi soir, les semaines paires chez le père et les semaines impaires chez la mère.

Merci par avance de votre réponse.

Salutations.

Par **Diane_34**, le **20/10/2009** à **11:03**

Bonjour,

Les semaines pairs et impairs sont celles inscrites sur le calendrier annuel. Il suffit de regarder un calendrier, type la Poste et vous aurez la réponse.

Par **claudinev**, le **10/11/2009** à **00:03**

bonjour

Est-ce le vendredi ou le lundi qui fixe le numéro de semaine ?

merci